

Collecte des déchets

Vigneux-sur-Seine - Secteur 2

ORDURES MÉNAGÈRES

Mardi soir

Sortie des bacs avant 17h OU 19h
Voir dans la liste des rues, à l'intérieur du guide



SACS AU SOL INTERDITS

EMBALLAGES

Jeudi matin en semaines impaires (*)

(*) VOIR CALENDRIER AU DOS

Sortie des bacs avant 5h ou la veille au soir



NE PAS JETER :

Jouets en plastique
Papiers et mouchoirs sales, papier peint, papier de boucherie...



PLASTIQUE



PAPIERS, JOURNAUX, MAGAZINES



CARTONS



EMBALLAGES EN MÉTAL



AUTRES

Sacs propres Pots de yaourt et opercules

Barquettes alimentaires Capsules café en aluminium

Boîtes pizza

DÉCHETS VÉGÉTAUX

Mardi matin

Toutes les semaines en mars, avril, mai, juin, juillet, septembre, octobre et novembre.
2 fois par mois en décembre et en août
Voir calendrier au dos du document

Sortie des bacs avant 5h ou la veille au soir



DÉCHETS PRÉSENTÉS DANS LE BAC FERMÉ OU EN FAGOTS ATTACHÉS AVEC DE LA FICELLE (MAXIMUM 10) SACS AU SOL INTERDITS

NE PAS JETER :

Souches et branches d'une longueur supérieure à 1,20m et de section supérieure à 10cm



COLLECTE SAPINS
MARDI 15 JANVIER

VERRE

2^e mercredi matin

Sauf en mai
Décalage d'une semaine suite au jour férié du 1^{er} mai

Sortie des bacs avant 5h ou la veille au soir



ENLEVER LES BOUCHONS

NE PAS JETER :



Bouchons

Miroir, vitres, pare-brises

Porcelaine, faïence, cristal

Ampoules

ENCOMBRANTS

Sortie des encombrants la veille au soir

Appelez au **0800 97 98 00**

afin d'obtenir un rendez-vous pour la collecte de vos encombrants à votre domicile (appel depuis un fixe et service gratuits)
DÉPÔT LIMITÉ À 1,5 M³
(ENVIRON UN CANAPÉ DE 2 PLACES)

NE PAS JETER ET AMENER EN DÉCHÈTERIE :
DÉCHETS DE VÉHICULES ET LEURS COMPOSANTS, PNEUS, HUILES DE VIDANGE, DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES (PILES, BATTERIES, TUBES FLUORESCENTS, PEINTURES, SOLVANTS), DÉBLAIS, GRAVATS, VITRES, CÉRAMIQUE, MIROIRS, DÉCOMBRES, TUILES ET DÉCHETS PROVENANT DES TRAVAUX, POTS DE FLEUR EN TERRE CUITE...

JOURS FÉRIÉS :
Les collectes sont effectuées tous les jours fériés **sauf le 1^{er} mai**

Pour toute question, merci de contacter le service gestion des déchets au **01 69 73 71 32**



Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine
Courriel : accueil@vyvs.fr - www.vyvs.fr

Secteur

2

VIGNEUX-SUR-SEINE

**CALENDRIER 2019
DES JOURS DE COLLECTE**

Service gestion des déchets
01 69 73 71 32 / www.vyvs.fr



Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
M 1 sem. 01 OM	V 1	V 1	L 1 sem. 14	M 1 férié	S 1	L 1 sem. 27	J 1 E	D 1	M 1 OM DV	V 1	D 1 sem. 49
M 2	S 2	S 2	M 2 OM DV	J 2	D 2	M 2 OM DV	V 2	L 2 sem. 36	M 2	S 2	L 2 sem. 49
J 3 E	D 3	D 3	M 3	V 3	L 3 sem. 23	M 3	S 3	M 3 OM DV	J 3	D 3	M 3 OM
V 4	L 4 sem. 06	L 4 sem. 10	J 4	S 4	M 4 OM DV	J 4 E	D 4	M 4	V 4	L 4 sem. 45	M 4
S 5	M 5 OM	M 5 OM DV	V 5	D 5	M 5	V 5	L 5 sem. 32	J 5	S 5	M 5 OM DV	J 5 E
D 6	M 6	M 6	S 6	L 6 sem. 19	J 6 E	S 6	M 6 OM	V 6	D 6	M 6	V 6
L 7 sem. 02	J 7	J 7	D 7	M 7 OM DV	V 7	D 7	M 7	S 7	L 7 sem. 41	J 7 E	S 7
M 8 OM	V 8	V 8	L 8 sem. 15	M 8	S 8	L 8 sem. 28	J 8	D 8	M 8 OM DV	V 8	D 8
M 9	S 9	S 9	M 9 OM DV	J 9 E	D 9	M 9 OM DV	V 9	L 9 sem. 37	M 9 V	S 9	L 9 sem. 50
J 10	D 10	D 10	M 10 V	V 10	L 10 sem. 24	M 10 V	S 10	M 10 OM DV	J 10 E	D 10	M 10 OM DV
V 11	L 11 sem. 07	L 11 sem. 11	J 11 E	S 11	M 11 OM DV	J 11	D 11	M 11 V	V 11	L 11 sem. 46	M 11 V
S 12	M 12 OM	M 12 OM DV	V 12	D 12	M 12 V	V 12	L 12 sem. 33	J 12 E	S 12	M 12 OM DV	J 12
D 13	M 13 V	M 13 V	S 13	L 13 sem. 20	J 13	S 13	M 13 OM	V 13	D 13	M 13 V	V 13
L 14 sem. 03	J 14 E	J 14 E	D 14	M 14 OM DV	V 14	D 14	M 14 V	S 14	L 14 sem. 42	J 14	S 14
M 15	V 15 OM	V 15	L 15 sem. 16	M 15 V	S 15	L 15 sem. 29	J 15 E	D 15	M 15 OM DV	V 15	D 15
M 16	S 16	S 16	M 16 OM DV	J 16	D 16	M 16 OM DV	V 16	L 16 sem. 38	M 16	S 16	L 16 sem. 51
J 17 E	D 17	D 17	M 17	V 17	L 17 sem. 25	M 17	S 17	M 17 OM DV	J 17	D 17	M 17 OM
V 18	L 18 sem. 08	L 18 sem. 12	J 18	S 18	M 18 OM DV	J 18 E	D 18	M 18	V 18	L 18 sem. 47	M 18
S 19	M 19 OM	M 19 OM DV	V 19	D 19	M 19	V 19	L 19 sem. 34	J 19	S 19	M 19 OM DV	J 19 E
D 20	M 20	M 20	S 20	L 20 sem. 21	J 20 E	S 20	M 20 OM DV	V 20	D 20	M 20	V 20
L 21 sem. 04	J 21	J 21	D 21	M 21 OM DV	V 21	D 21	M 21	S 21	L 21 sem. 43	J 21 E	S 21
M 22 OM	V 22	V 22	L 22 sem. 17	M 22	S 22	L 22 sem. 30	J 22	D 22	M 22 OM DV	V 22	D 22
M 23	S 23	S 23	M 23 OM DV	J 23 E	D 23	M 23 OM DV	V 23	L 23 sem. 39	M 23	S 23	L 23 sem. 52
J 24	D 24	D 24	M 24	V 24	L 24 sem. 26	M 24	S 24	M 24 OM DV	J 24 E	D 24	M 24 OM DV
V 25	L 25 sem. 09	L 25 sem. 13	J 25 E	S 25	M 25 OM DV	J 25	D 25	M 25	V 25	L 25 sem. 48	M 25
S 26	M 26 OM	M 26 OM DV	V 26	D 26	M 26	V 26	L 26 sem. 35	J 26 E	S 26	M 26 OM DV	J 26
D 27	M 27	M 27	S 27	L 27 sem. 22	J 27	S 27	M 27 OM DV	V 27	D 27	M 27	V 27
L 28 sem. 05	J 28 E	J 28 E	D 28	M 28 OM DV	V 28	D 28	M 28	S 28	L 28 sem. 44	J 28	S 28
M 29 OM	V 29	V 29	L 29 sem. 18	M 29	S 29	L 29 sem. 31	J 29 E	D 29	M 29 OM DV	V 29	D 29
M 30	S 30	S 30	M 30 OM DV	J 30	D 30	M 30 OM DV	V 30	L 30 sem. 40	M 30	S 30	L 30
J 31 E	D 31	D 31	V 31	S 31	M 31	S 31	J 31	M 31	V 31	D 31	M 31 OM

OM ORDURES MÉNAGÈRES

E EMBALLAGES

V VERRE

DV DÉCHETS VÉGÉTAUX

COLLECTE SAPINS DE NOËL

Index des rues - Secteur 2

Sortie des bacs avant 17h

ADER (ALLÉE CLÉMENT)
 APOLLINAIRE (RUE GUILLAUME)
 ARAGON (ALLÉE LOUIS)
 BLÉRIOT (ALLÉE LOUIS)
 BRASSENS (ALLÉE GEORGES)
 BREL (ALLÉE JACQUES)
 CAMUS (ALLÉE ALBERT)
 CANUTS (RUE DES)
 CARRIÈRES (IMPASSE DES)
 CORNEILLE (RUE)
 CUGNOT (ALLÉE JOSEPH)
 DELACROIX (ALLÉE EUGÈNE)
 DELAUNAY (ALLÉE SONIA)
 ÉCLUSE (CHEMIN DE L')
 ÉLUARD (RUE PAUL)
FAURE (RUE FÉLIX) DU 44 AU 66 ET DU 41 AU 67
 FRÈRES LE NAIN (ALLÉE DES)
 FRÈRES VOISIN (ALLÉE DES)
 GLYCINES (RUE DES)
 LANGEVIN (RUE PAUL) Logements de fonction
 LAVOISIER (ALLÉE ANTOINE-LAURENT DE)
 LÉGER (ALLÉE FERNAND)
 MAGNANERIE (RUE DE LA)
 MARÉCHAL NEY (RUE DU)
 MARTIN DU GARD (ALLÉE ROGER)
 MOULIN (PLACE JEAN)
PETITE (RUE) DU 8 AU 12 ET N°9
 RASPAIL (ALLÉE FRANÇOIS-VINCENT)
 ROUSSEAU (RUE WALDECK)
TILLEULS (QUAI DES) DU 2 AU 30

Sortie des bacs avant 19h

ANCIENNE SABLIÈRE (RUE DE L')
 ARTS (RUE DES)
 BALLET (RUE RAYMOND)
 BALZAC (RUE)
BARBUSSE (AVENUE HENRI) TOUS LES N° SAUF N° 41, 153, 216 ET DU N°124 AU 130, DU N°159 AU 161
 BEL-AIR (RUE DU)
 BELLEVUE (RUE DE)
 BOILEAU (RUE)
 BOIS (RUE DU)
 BOUQUET (RUE DU)
 BOURBONNAIS (RUE DU)
 CARNOT (RUE SADI)
 CERISAIE (RUE DE LA)
CHARON (AVENUE HENRI) N° IMPAIRS
 CORRINGER (RUE JEAN)
 CÔTE D'OR (RUE DE LA)
 CURIE (RUE PIERRE)
 DANTON (ALLÉE)
 DAUDET (RUE ALPHONSE)
 DELANOÉ (RUE ÉDOUARD)
 DIDEROT (RUE)
 DJIBAOU (RUE JEAN-MARIE)
 DORMOY (PLACE MARX)
 DUMAS (RUE ALEXANDRE)
 DURUY (RUE VICTOR)
 ÉGLANTINES (RUE DES)
FAURE (RUE FÉLIX) DU 2 AU 42 ET DU 1 AU 39
 FAUVETTES (RUE DES) **POUR VIGNEUX-SUR-SEINE ET MONTGERON**

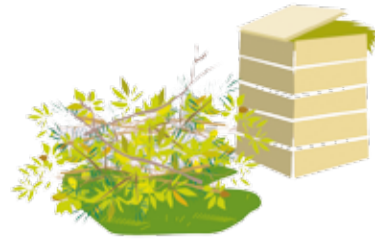
FLAUBERT (RUE)
 FOSSE MONTALBOT (RUE DE LA)
 GAÏTÉ (RUE DE LA)
GALLÉE (RUE) DU N° 7 À LA FIN DES N° IMPAIRS ET TOUS LES NUMÉROS PAIRS
 GAMBETTA (RUE)
 GAULOIS (RUE DES)
 GAUTHIER (RUE RENÉ)
 GOURDON (RUE GASTON)
 HUGO (RUE VICTOR)
 JEUNON (RUE JACQUES)
JOLIOT-CURIE (AVENUE FRÉDÉRIC) DU 1 AU 15 ET DU 2 AU 16
 LAMARTINE (RUE)
 LÉONIE (RUE) **POUR VIGNEUX-SUR-SEINE ET MONTGERON**
 LEVANT (RUE DU)
 LIBERTÉ (RUE DE LA)
 LONGUEAIE (RUE DE LA)
 MAINVILLE (RUE DE)
 MANGATAL (RUE JUSTIN)
 MARÉCHAL FOCH (RUE DU)
MARÉCHAL LECLERC (RUE DU) SAUF LE NUMÉRO 3
MARIN (RUE PIERRE) SAUF N°16 ET 18
 MARION (RUE MAURICE)
 MÉRIMÉE (RUE PROSPER)
 MERMOZ (RUE JEAN)
 MIRABEAU (RUE)
 MOLLIÈRE (RUE)
 MOUSSEAU (CHEMIN DES)
 PAPI (RUE DENIS)
PARC (AVENUE DU) N° 70 À 74 ET N° 75 À 79 POUR MONTGERON
 PASTEUR (RUE)
PETIT (RUE MAXIME) POUR TOUS LES PAVILLONS
 PETIT NOISY (CHEMIN DU)
PETITE (RUE) DU 2 AU 6 ET DU 1 AU 7
 PLATEAU (RUE DU)
 PORT BRUN (CHEMIN DU)
 PORT COURCEL (CHEMIN DU)
 PORTE ÉCLUSE (RUE DE LA)
 POUPINET (RUE)
 PRÉSIDENT ROBERT LAKOTA (AVENUE DU)
 PRÉSIDENT ROBERT LAKOTA (PLACE DU)
 RACINE (RUE)
 RÉPUBLIQUE (PLACE DE LA)
 ROBESPIÈRE (ALLÉE)
ROSSIGNOL (RUE HENRI) TOUS LES N° SAUF LES 3, 5, 6, 7, 8 ET 10
 ROUSSEAU (RUE JEAN-JACQUES)
 SAINT-PIERRE (PASSAGE)
 SCHOELCHER (RUE VICTOR)
 SEPTEMBER (RUE DULCIE)
 STATION (RUE DE LA)
 SUZANNE (RUE)
TILLEULS (QUAI DES) TOUS LES NUMÉROS IMPAIRS
 VAL D'OLY (CENTRE COMMERCIAL)
 VIEUX LOGIS (RUE DU)
 VOLTAIRE (RUE)

Rues collectées sur Montgeron
 BAC D'ABLON (RUE DU) VOIR MONTGERON SECTEUR 3
 GLACIÈRE (RUE DE LA) VOIR MONTGERON SECTEUR 3



Je trie,
 nous recyclons,
 ensemble,
 nous y gagnons !

COMPOSTEURS



Transformez vos déchets en engrais en réalisant votre propre compost !

Demandez votre composteur en vous rendant sur le site de l'agglomération www.vyvs.fr

CONSEILS DE TRI

Afin de gagner de la place dans vos bacs emballages, n'oubliez pas de plier vos cartons et de compacter vos bouteilles.

Les ampoules, les néons et les piles sont à déposer dans les bornes prévues à cet effet dans les supermarchés et magasins de bricolage.

UNE QUESTION ?



Pour toute question sur la collecte de vos déchets ménagers, merci d'appeler le service environnement au **01 69 73 71 32**



VOS POUBELLES



POUR TOUTE DEMANDE POUR VOS POUBELLES
N° Plastic Omnium
0810 800 789
 (6 cts la minute + coût d'un appel)

3 solutions pour jeter vos encombrants !

1

LA DÉCHÈTERIE



Bénéficiez d'un accès aux déchèteries de Montgeron et de Vigneux-sur-Seine pour venir déposer vos déchets :

MONTGERON
 Place Mireille Valeau
 RN6 (à côté du COSEC)
 Tél. 09 61 69 52 07

VIGNEUX-SUR-SEINE
 Chemin du Port Courcel
 Tél. 01 69 40 55 12

Pour venir déposer vos encombrants en déchèterie, vous devez disposer d'une carte d'accès.

Horaires d'ouverture et autres déchèteries sur www.siredom.com

COMMENT RETIRER SA CARTE D'ACCÈS ?

1- PAR COURRIER

Remplir le formulaire de demande de carte et joindre un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture d'eau ou d'électricité). Les formulaires peuvent être retirés :
 - aux services techniques ou en mairie
 - depuis le site de l'agglomération : www.vyvs.fr

Documents à retourner à :
 Communauté d'Agglomération
 Val d'Yerres Val de Seine
 78 RN6 - BP 103 - 91805 Brunoy Cedex

La carte d'accès vous sera envoyée par courrier, à votre domicile.

2- EN VOUS DÉPLAÇANT À DRAVEIL

Siège annexe de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine
 6 bis boulevard Henri Barbusse
 91210 Draveil

avec un justificatif de domicile de moins de trois mois. Votre carte vous sera remise en main propre. Attention : un délai de 2 heures est nécessaire avant de pouvoir accéder à la déchèterie.

COMMERÇANTS, ARTISANS, ENTREPRISES AGRICOLES ET TRÈS PETITES ENTREPRISES

Les cartes d'accès sont délivrées, sous conditions particulières, par la Chambre de Commerce et d'Industrie (01 60 79 91 90) ou la Chambre des Métiers pour les artisans (01 69 47 54 28).

2

Service des ENCOMBRANTS



Sortie des encombrants la veille au soir

Appelez au **0800 97 98 00**

afin d'obtenir un rendez-vous pour la collecte de vos encombrants à votre domicile (appel depuis un fixe et service gratuits)

DÉPÔT LIMITÉ À 1,5 M³
(ENVIRON UN CANAPÉ DE 2 PLACES)

NE PAS JETER ET AMENER EN DÉCHÈTERIE :

DÉCHETS DE VÉHICULES ET LEURS COMPOSANTS, PNEUS, HUILES DE VIDANGE, DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES (PILES, BATTERIES, TUBES FLUORESCENTS, PEINTURES, SOLVANTS), DÉBLAIS, GRAVATS, VITRES, CÉRAMIQUE, MIROIRS, DÉCOMBRES, TUILES ET DÉCHETS PROVENANT DES TRAVAUX, POTS DE FLEUR EN TERRE CUITE...

3

LA RESSOURCERIE



Donnez une seconde vie à vos encombrants, en les déposant à la ressourcerie :

«La Fabrique à Neuf»
 46 av Jean Jaurès
 à Montgeron
01 69 43 34 30